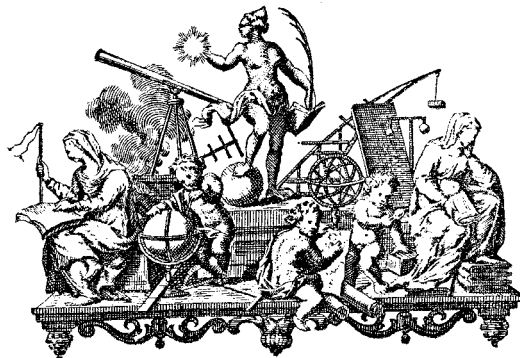


ASSOCIATION  
DES  
AMIS DU MUSÉE DE LA MARINE

Créée sous le Haut Patronage du Président de la République et sous le Patronage des Ministères de la Marine  
de la Marine Marchande et des Beaux-Arts

Siège Social: Société de Géographie, 10, Avenue d'Iéna - Paris



Circulaire Trimestrielle N°1

de l'Association des Amis du Musée de la Marine

1931



L ASSOCIATION des Amis du Musée de la Marine a été créée pour répondre aux offres qui avaient été faites par diverses personnes désireuses de s'intéresser au développement de nos collections navales.

Placée sous le haut patronage des Ministres de la Marine Nationale, de la Marine Marchande, des Beaux-Arts et enfin de Monsieur le Président de la République, elle a été enregistrée selon la loi le 3 Avril 1950 sous le n° 167.698.

En 1909, une organisation portant le nom de Comité des Amis du Musée de la Marine avait bien été fondée sous les auspices de l'Amiral GERVAIS mais son œuvre semble s'être bornée à obtenir le maintien au Louvre du Musée de la Marine alors menacé d'être transporté d'office dans les salles humides du rez-de-chaussée des Invalides.

Ce Comité faisant d'ailleurs partie d'une organisation plus générale, n'avait pas l'indépendance qu'il y a lieu de souhaiter pour une Société qui doit grouper sans aucun esprit de chapelle et sans à-côtés mondains tous ceux qui dans un but entièrement désintéressé veulent apporter un concours actif spécialement au Musée de la Marine.

La première réunion des membres fondateurs de l'A. A. M. M. a eu lieu le 21 Mars 1930, la seconde le 24 Novembre 1930, la troisième le 24 Décembre 1930.

Au cours de la première séance le Comité a spécifié les buts principaux que doit remplir le Musée de la Marine en faveur de la Propagande pour la Marine Française.

1° - Montrer aux visiteurs français et étrangers ce qu'a été, ce qu'est notre Marine, les gloires et les avantages qu'elle a procuré et procure à notre pays;

2° - Intéresser en particulier les jeunes Français aux navires et susciter en eux la vocation de "marin" dans le sens le plus général du mot;

3° - Permettre aux archéologues et aux artistes d'aujourd'hui comme à ceux de demain de se documenter sur l'histoire du navire français et sur ses aspects divers;

4° - Etablir une liaison directe avec tous les Musées de Marine du Monde et faciliter l'échange des documents intéressant l'archéologie maritime.

Pour arriver à ces buts, il a paru au Comité qu'il faudrait pouvoir disposer de modèles des principales époques de notre histoire maritime, les grouper en salles successives dans un ordre chronologique en plaçant dans chacune de ces salles en plus des modèles de navires de guerre, si possible, des échantillons de navires de commerce, d'armes, de costumes, d'instruments, de souvenirs et de compléter cet ensemble par des portraits de grands ministres et de marins célèbres, par des tableaux de bataille et au besoin par un résumé historique décrivant l'influence des événements maritimes sur la politique générale de la France à l'époque correspondante.

L'Association des A.M.M. ayant fait imprimer ses statuts, ceux-ci ont pu être, dans les premiers jours de Septembre 1930, délivrés munis d'un bulletin d'adhésion, en particulier au Stand du Musée de la Marine au Salon Nautique 1930.

Quelques articles de journaux ont eu dès ce moment l'occasion de parler de l'association naissante (l'Illustration, Monde Illustré, Dépêche Coloniale, Yacht, etc ... ).



Dans la seconde réunion du Comité d'Administration de l'A.A.M.M. le Conservateur du Musée de la Marine a donné lecture d'un rapport officiel adressé au Ministre de la Marine et exposant les raisons pour lesquelles il serait désirable de voir le Musée de la Marine quitter le Louvre. Le Conseil a, lui aussi, estimé intéressant de trouver en plein Paris un autre emplacement où le musée soit plus accessible qu'au deuxième étage du Louvre, et partant plus connu.

Des accords de principe existant déjà entre le Service historique de la Marine et le Directeur des Musées Nationaux : 1° sur l'échange des 20 salles du Musée Naval contre le bâtiment dénommé "Jeu de Paume" situé sur la terrasse Nord-Ouest des Tuileries; 2° sur la possibilité d'une subvention importante pour aider à l'aménagement et au transport des modèles. Le Conseil décide de soutenir de tout son pouvoir la proposition consistant à obtenir le Jeu de Paume en échange de l'espace occupé au Louvre par nos collections. Le bâtiment en question est déjà pourvu d'un étage ce qui donne comme surface plane utilisable la surface des salles actuelles, on trouverait un supplément de 6 à 700 m<sup>2</sup> en prolongeant à droite et à gauche le sous-sol central qui vient d'être aménagé récemment par les Beaux-Arts et contient, outre des logements de gardiens une installation importante pour le chauffage central de tout l'édifice. Des études d'architectes ont fait connaître que ce travail était réalisable dans de bonnes conditions d'aération et par suite de sècheresse par cours anglaises latérales, ce qui permettrait d'utiliser ce sous-sol soit pour des ateliers, des salles contenant des accessoires, des réserves, etc ... Le transfert des collections et particulièrement des modèles fragiles du Louvre au Jeu de Paume, vu la courte distance qui sépare les deux emplacements serait un des moins onéreux et un des moins dangereux qui se puissent concevoir.



L'Amiral DUMESNIL et plusieurs membres du Conseil ont été reçus le 5 Décembre par le Ministre de la Marine qui leur promis d'examiner avec la plus grande attention les propositions concrètes qui lui étaient parvenues par l'intermédiaire de l'Etat-Major sur le déplacement du Musée. Il a donné des ordres pour que les officiers des différents Corps de la Marine soient autorisés à faire partie de l'Association des Amis du Musée de la Marine.



Au cours de la séance du 24 Décembre le Conseil d'Administration de l'A.A.M.M. précise quelles seraient les personnes auxquelles on offrirait le titre de membre d'honneur de l'A.A.M.M. Puis le Secrétaire a rendu compte des premières améliorations que le nouveau groupement a pu ou va pouvoir procurer au Musée de la Marine savoir :

Don provoqué par l'un des membres fondateurs, le Commandant VAN DER KEMP, Directeur de la Société Nationale d'Affrètement, d'un modèle de bâtiment charbonnier, le "P.L.M. 24".

Don du modèle de l'avis BOUGAINVILLE, provoqué par le Conservateur et offert par les Ateliers et Chantiers de la Gironde.

Acceptation par divers membres de l'Association spécialisés dans la réparation des modèles de remettre gratuitement en état le "BIEN AIMÉ", le "VENGEUR", "l'AGRÉABLE", un YACHT anglais.

Parution prochaine, sous les auspices de l'A.A.M.M. d'un beau volume de 80 planches avec texte français et anglais de plus beaux modèles du Musée.

Promesses des legs suivants:

- a) Collection de M. VANNAQUE (Histoire de la Marine à vapeur française, nombreux documents et estampes).
- b) Collection des plaques négatives exécutées par M. PORTE, Photographe, au Musée de la Marine et de différents ports.
- c) Épée ayant appartenu au Comte de FORBIN.

La dernière séance a été consacrée à l'homologation des nombreuses demandes d'adhésion.

Depuis sa dernière réunion les points suivants ont été examinés par différents membres de l'Association

1° - Le secrétaire a obtenu de la direction des Musées Nationaux pour les membres *actifs, bienfaiteurs et correspondants* l'autorisation d'entrer au Musée de la Marine aux heures d'ouverture sur la seule présentation d'une carte personnelle d'identité qui sera délivrée par le Secrétariat de l'Association sans redevance au Louvre pour cette dernière ;

2° - L'Association sera représentée à la Section Rétrospective de l'Exposition Coloniale dans un stand voisin de celui de la Marine, le modèle du DAUPHIN ROYAL (1790) restauré aux frais de l'Association sera en particulier exposé bien en vue. L'Association participera en outre à la confection d'une maquette d'étude reconstituant un navire de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

3° - Il sera envoyé, trimestriellement à tous les membres de l'Association une circulaire les tenant au courant de l'avancement des questions en cours, des améliorations projetées. Cette circulaire serait l'amorce d'une revue traitant de questions d'archéologie navale analogue au MARINER'S MIRROR Anglais.

4° - Chaque membre recevrait en échange de sa cotisation une photo 18 x 24 sur carton, d'un modèle du Musée. Pour cette année cette photo serait celle du DAUPHIN ROYAL.

---

*La correspondance doit être adressée à M. J.-P. Brubier, secrétaire de l'A. A. M. M., sur sa péniche, Port des Tuileries.*